

# Formation CHSCT-CSE-CSSCT

## Entreprises de plus de 300 salariés

### Le + Groupe ACN :

Attestations de formation remises sur place et livrets de cours.

**Mise à disposition d'une boîte à outils avec de nombreux documents, process ... sur notre espace intranet.**

### Pré-requis :

Parler et écrire le français

### Durée :

35 heures - 5 journées

### Public :

Membres élus au CHSCT

Membres du CSE

### Lieu :

En intra dans votre établissement.

En inter dans nos centres de formation.

### Participants :

1 collaborateurs minimum

15 collaborateurs maximum par groupe.



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,  
DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
ET DU DIALOGUE SOCIAL

**Groupe ACN possède un enregistrement préfectoral pour dispenser cette formation.**

### Objectifs :

- Mieux appréhender les aspects juridiques et organisationnels des membres du CHSCT - CSE ou du CSSCT.
- Etre capable de contribuer efficacement et activement à l'amélioration de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail.
- Etre capable de participer à l'évaluation des risques professionnels (document unique).
- Savoir mener une analyse en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle.

### Programme :

#### - La fonction du CHSCT - CSSCT - CSE dans l'entreprise :

- Les textes réglementaires applicables. Nouveautés Rebsamen et El Komri, et les modifications liés aux ordonnances du 22/09/2017.

#### - Rôles, missions et fonctionnement du CHSCT - CSSCT - CSE :

- Mission de veille, d'investigation, d'étude.

#### - La réglementation en hygiène et sécurité du travail.

- Les sources de droit du travail et les indicateurs de sécurité de l'entreprise.
- Le document unique.

#### - Les principales de la prévention.

- La prévention des risques dans l'entreprise, le mécanisme de l'accident et les méthodes d'analyse.

#### - L'organisation générale de la sécurité et de la santé dans les entreprises.

- La directive cadre 89/654/CEE sur les lieux de travail.
- Les directives, EPI, machines outils, informatique, gestes et postures, signalisation.

#### - L'accident du travail et ses conséquences.

- La définition de l'accident du travail et de l'accident de trajet. Les conséquences administratives et juridiques de l'accident.
- Le droit de retrait.

#### - Analyse contextuelle de l'entreprise.

- Visite par les membres CHSCT - CSE de l'entreprise. Application de la grille de visite trimestrielle par les élus du CHSCT - CSSCT.

### Modalités pédagogiques et évaluations :

Evaluation continue et théorique avec délivrance d'une attestation de formation à la fin de la session.

Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de cas et partage d'expériences.

Liste du matériel pédagogique :

- Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante - Caméscope.